

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Arts Numériques Animation (Expression)	
Programme de cours : 2025 - 2026	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en arts numériques faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 1 : Atelier	Crédits : crédits
Coordinateur de l'UE : Thomas Boucart	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Arts numériques / Atelier	Thomas Boucart

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Arts numériques / Atelier	Artistique	Annuelle	11h/semaine	Q2
Travail de fin d'études : mémoire	Mémoire	Annuelle		Q2

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

U.E.1

Objectifs de l'enseignement

Arts numériques / Atelier
A la fin du bloc, l'étudiant devra avoir maîtrisé, pourra expliquer (principaux concepts) et réaliser: Le choix de son projet personnel. Le choix des techniques utilisées. Une spécialisation dans un domaine plastique et numérique (installation, mapping, animation traditionnelle, animation numérique, ...)
L'étudiant devra être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Illustrer ses idées par des recherches graphiques cohérentes pour supporter son discours. Adapter et développer sa créativité sur un sujet libre sans se laisser enfermer dans les contraintes techniques et proposer d'autres idées. Réaliser et mettre en scène textes, sons, images et vidéo et/ou interactivité en rapport avec son sujet. Etre autonome dans sa démarche Évaluer sa création et décider des modifications ou évolutions à y apporter. Mettre son travail en rapport avec des techniques émergentes et novatrices. Organiser efficacement son temps de travail.
Travail de fin d'études : mémoire
Le mémoire marque l'aboutissement dans l'apprentissage de l'étudiant et se réalise de concert avec sa pratique artistique en animation expression. Appuyé par l'écriture, ce mémoire ce veut être un support écrit en lien direct avec son travail d'atelier, l'étudiant démontre sa capacité de questionnement, de réflexion, de critique et d'argumentation dans sa pratique artistique. Cette réflexion s'articulera autour d'un champ des arts numériques dans sa vision la plus large.

Description de l'enseignement

Arts numériques / Atelier
Programme Le programme en Master 2 repose complètement sur le projet de l'étudiant et s'adapte aux besoins ponctuels.
Organisation (déroulement) : Échange verbal d'idées entre le professeur et les étudiants.

L'étudiant propose plusieurs projets appuyés par des recherches et de la documentation.
L'étudiant est orienté dans ses choix de façon individuelle pour l'aider à résoudre les problèmes de manière personnalisée et lui permettre une progression adaptée.
L'étudiant expérimente, propose différentes techniques et trouve la technique la plus appropriée selon son sujet et ses propres affinités. L'étudiant doit s'investir et se positionner dans une démarche active. Il doit être autonome, critique et être capable d'engager une discussion sur son travail.
Le travail final est réalisé après discussion et correction sur le projet de façon individuelle.

Travail de fin d'études : mémoire

Programme :

La réalisation du mémoire vise à démontrer les capacités de questionnement et de réflexion de l'étudiant quant à son travail artistique. Même s'il s'agit d'un travail personnel, ce travail est accompagné par un promoteur et possiblement par un copromoteur qui guide l'étudiant dans sa recherche et sa rédaction.

La forme artistique du mémoire reste libre pour peu qu'elle soit intelligible et claire dans son propos. Dans tous les cas, ce travail comportera un travail de rédaction. Cet écrit comptera au minimum 25 000 signes (table des matières et bibliographie non comprise).

Il contiendra un référencement bibliographique précis, et sera rédigé dans le respect des règles de mise en page, d'orthographe et de citation.

Organisation :

Le choix d'un promoteur par l'étudiant, avec l'accord préalable dudit promoteur, est soumis à validation par le responsable du Master Animation (Expression).

Le choix des lecteurs, avec leurs accords préalables, est validé par le promoteur.

Le sujet du mémoire est présenté dans une note d'intention qui fera l'objet d'une validation pédagogique par le promoteur et le responsable du master Animation (Expression). Il fera également l'objet d'un archivage administratif sur un document prévu à cet effet. Ce document doit être validé par le promoteur et remis au secrétariat au plus tard le lundi qui suit les vacances d'automne de l'année académique de réalisation du mémoire.

L'étudiant doit informer son promoteur de l'avancement du travail et des difficultés rencontrées.

Le mémoire devra être remis pour le 15 mai au plus tard.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Arts numériques / Atelier

1-2-3-4-6-7-8

Travail de fin d'études : mémoire

1-2-3-4-6-7-8

Mode d'enseignement

Arts numériques / Atelier

Présentiel

Travail de fin d'études : mémoire

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Arts numériques / Atelier	27 crédits
Travail de fin d'études:mémoire	15 crédits

Arts numériques / Atelier

Evaluation continue et jury artistique extérieur à l'issue du deuxième quadrimestre

Critères d'évaluation :

Respect des consignes, bonne présentation.

La capacité à expliquer ses projets, ses recherches et sa créativité développée par rapport au sujet imposé.

Présentation du travail devant le professeur et ses camarades pour faire un échange et une analyse des critiques observées.

A la fin du Bloc:

Face aux enseignants de l'option et à des membres de jurys externes, l'étudiant fait une présentation et une défense orale de tous les travaux réalisés pendant l'année. Il peut également présenter des travaux d'autres cours liés à l'atelier ainsi que son travail de stage externe.

Travail de fin d'études : mémoire

Le mémoire est évalué par trois personnes au minimum (dont une extérieure à l'Académie): promoteur, copromoteur le cas échéant, et lecteurs.

Le mémoire est évalué individuellement par le promoteur, le copromoteur et les lecteurs.

Le promoteur réceptionne les évaluations et organise la délibération de la manière qu'il jugera opportune. Il synthétise les commentaires pour pouvoir faire un retour écrit ou oral à l'étudiant si celui-ci le demande.

Critères d'évaluation :

Choix et respect de la problématique.

Réflexion et pertinence du propos.

Structure du mémoire et sommaire

Orthographe, syntaxe et mise en page

Sources, bibliographie

Référencement et légendes

L'évaluation est répartie à 50% pour le promoteur et copromoteur, et 50% pour les lecteurs.

Bibliographie

Arts numériques / Atelier
Travail de fin d'études : mémoire

Mots clés

Arts numériques / Atelier

Créativité – Originalité - Stop Motion - Animation traditionnelle - Animation Numérique

Performance – Installation - Exposition - Mapping Vidéo - Montage

Travail de fin d'études : mémoire
--

Créativité – Originalité - Documentation

UE 10 :	Crédits : 4 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Séminaire / analyse des pratiques	Greg Van Laecken

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Séminaire / analyse des pratiques	Général	Q1 et Q2	3h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra :

- construire un CV et une lettre de motivation
- ☐ créer une présentation PowerPoint professionnelle
- ☐ réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique
- ☐ concevoir ou co-construire un projet culturel ou artistique

L'étudiant devra être capable :

- ☐ d'imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école
- ☐ de communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.)
- ☐ de maîtriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes
- ☐ de constituer un dossier pour répondre aux appels à projets
- ☐ de gagner en autonomie et en professionnalisme
- ☐ de synthétiser les informations le concernant auprès de structures professionnelles
- ☐ de concevoir une fiche technique
- ☐ de maîtriser les bases des technologies d'impression (numérique, offset...) et des contraintes liées aux métiers de l'impression professionnelle (B.A.T., format d'enregistrement, mode couleur...)
- ☐ de savoir archiver avec méthode ses documents numériques et différencier les formats d'enregistrements destructifs et non-destructifs

Description de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Programme

- ☐ Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art.
- ☐ Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ;

- ☐ Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche
- ☐ Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques
- ☐ Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques
- ☐ Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes
- ☐ Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) et à la diffusion de leur travail au travers de la micro-édition
- ☐ Encourager la mise en réseau (networking)
- ☐ Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels
- ☐ Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités)
- ☐ Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes

Organisation

- ☐ Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain
- ☐ Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire
- Mise en application pratique des cours théoriques ;
- ☐ Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes
- ☐ Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

Acquis d'apprentissage et compétences visés

Séminaire / analyse des pratiques

Mode d'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / analyse des pratiques	2 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

L'évaluation est continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :

- ☐ Présentation orale
- ☐ Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.)

☐ CV artistique complet et structuré

Mise en application pratique des cours théoriques ;

☐ Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et

☐ structure de la présentation) ;

☐ Compte-rendu des conférences suivies

☐ Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.).

Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière ou l'obtention du statut de l'artiste.

Bibliographie

Séminaire / analyse des pratiques

Mots clés

Séminaire / analyse des pratiques

UE 11 :	Crédits : 14 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes

Description de l'enseignement

Stages / Externes

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes

Mode d'enseignement

Stages / Externes

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Stages / Externes	14 crédits
Stages / Externes	

Bibliographie

Stages / Externes

Mots clés

Stages / Externes
